



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

économie et finances : fonctionnement

Question écrite n° 61342

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité de mettre en place une politique dite de « verdissement de l'administration ». L'intégration des préoccupations solidaires et environnementales dans la gestion administrative répond à un souci de développement durable. Or, il apparaît qu'un nombre important d'administrations de services déconcentrés n'envisagent pas de mettre en place rapidement cette politique publique. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que cette préoccupation de l'Etat rencontre rapidement une mise en oeuvre concrète.

Texte de la réponse

Pour des considérations économiques et d'environnement, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est particulièrement attentif à la prise en compte des enjeux du développement durable dans les politiques publiques, en accord avec le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. En effet, cette prise en compte constitue l'un des points d'application de la réforme de l'Etat. Ainsi, la réforme du code des marchés publics, qui entrera en application en septembre prochain, permet désormais d'introduire des exigences environnementales dans les cahiers des charges des commandes publiques. Par ailleurs, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, au-delà des actions qu'il mène au sein de ses services, notamment pour une meilleure gestion des déchets, s'inscrit dans une démarche commune de maîtrise durable des dépenses d'énergie et d'eau, de gestion durable des achats et des flottes de véhicules des administrations et de développement des opérations immobilières de bâtiments de haute qualité environnementale. Ces actions, qui permettront à court terme à toutes les administrations de faire des économies significatives de gestion tout en protégeant les ressources naturelles à long terme et en préservant les droits des générations futures, nécessitent des cycles de formation des acteurs des administrations centrales et des services déconcentrés, qui sont déjà entamés et en cours de développement.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61342

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2907

Réponse publiée le : 27 août 2001, page 4897